



Recuperer une cave squatee

Par **ymirgodin**, le **10/04/2008** à **23:32**

bonjour,

j'ai acheté un appartement dans une copropriété il y a 5 ans avec une cave mais je n'ai jamais pu utiliser cette cave puisqu'elle est verrouillée et utilisée par un autre propriétaire.

Comment faire pour la récupérer et n'étant pas sur place, je loue cet appartement, je ne sais pas qui utilise cette cave.

Le syndic ne veut pas s'en occuper puisqu'il dit que c'est une partie privative.

merci

Par **julian45**, le **12/04/2008** à **13:42**

bonjour, porter plainte pour effraction de votre cave et utilisation abusive.

cordialement

Par **Erwan**, le **12/04/2008** à **20:44**

Bjr,

1° chercher qui utilise cette cave.

2° prendre contract en demandant la restitution.

3° en cas d'échec, faire constater par huissier, en lui présentant votre titre de propriété. Puis faire dénoncer ce constat à l'occupant, avec une sommation de libérer les lieux.

4° en cas d'échec, saisir le tribunal d'instance et demander la libération des lieux sous astreinte journalière.

NB : le Syndic ne peut rien faire, il s'agit de partie privatives. Une plainte pénale ne sera pas fructueuse s'il n'y a pas d'infraction pénale (l'occupant peut être de bonne foi s'il est convaincu que cette cave est la sienne...)